



VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPALSéance du mardi 16 décembre 2025
19 heures 00

-:-:-:-:-

GF/CR

N° 003325

Projet de rénovation
de l'ancienne usine
Clérici abritant le
Vélo Théâtre et les
associations - Plan
prévisionnel de
financement -
Demande de
subventions auprès
de l'Etat au titre de
la DETR et du Fonds
Vert 2026 -
Tranche 1

Publié le :

22/12/2025

VOTES POUR : 29

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le 16 décembre 2025 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 10 décembre 2025, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Madame Véronique ARNAUD-DELOY, Maire de la Commune d'Apt.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjointe), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjointe), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjointe), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjointe), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseillère municipale), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère municipale), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Cédric MAROS (3ème adjoint) donne pouvoir à M. Frédéric SACCO, M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Denis DEPAULE, Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère municipale) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS, Mme Dominique SANTONI (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD, Mme Amélie LEBRETON (Conseillère municipale) donne pouvoir à M. Elhadji NDIOUR, M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Yannick BONNET, M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Céline CELCE

ABSENTS : M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Julie BOVAS (Conseillère municipale)

La séance est ouverte, le Secrétaire nommé est Mme Célia BARBIER.

Vu la délibération n° 003279 du 8 juillet 2025 approuvant le projet de rénovation de l'ancienne usine Clérici abritant le Vélo Théâtre et les associations municipales, située sur l'avenue Eugène Baudouin,

Considérant l'appel à projet au titre de la DETR 2026 auquel ce projet est éligible,

Considérant que le montant total d'opération est estimé à 1 977 500 € H.T,

Considérant que le projet serait réalisé en deux tranches, sous maîtrise d'ouvrage déléguée confiée à la SPL Territoire 84 sous forme de mandat,

Considérant que les montants de la tranche 1 et de la tranche 2 s'élèveraient respectivement à 1 259 500 € HT et à 718 000 € HT,

Considérant les conclusions de l'audit énergétiques faisant apparaître une réduction de 49,5 % des déperditions énergétiques après travaux,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

APPROUVE la rénovation de l'ancienne usine Clérici abritant le Vélo Théâtre et les associations municipales, située sur l'avenue Eugène Baudouin pour un montant d'opération estimé à 1 977 500 € HT, à réaliser en deux tranches, en maîtrise d'ouvrage déléguée à la SPL Territoire 84,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel global de l'opération réactualisé comme suit :

Financeurs	Coût d'opération en € HT	Subventions sollicitées en €	Taux subvention/coût d'opération
Etat - Fonds Vert 2026 -Tranche 1	1 259 500	97 500	8%
Etat - Fonds Vert 2027 -Tranche 2	718 000	52 600	
Etat - DSIL/DETR 2026 - tranche 1	1 259 500	360 000	33%
Etat - DSIL/DETR 2027 - tranche 2	718 000	300 000	
CONTRACTUALISATION Département 2026-2028 - tranche 1	1 259 500	273 900	14%
Région - Nos communes d'abord 2026 tranche 1	1 259 500	150 000	15%
Région - Nos communes d'abord 2027 tranche 2	718 000	150 000	
TOTAL Subventions		1 384 000	70%
Autofinancement ville d'Apt en € HT		593 500	30%
TOTAL Financement de l'opération en € HT		1 977 500	100%

AUTORISE le Maire ou son représentant à solliciter auprès de l'Etat, pour la tranche 1 du projet de rénovation de l'ancienne usine Clérici, selon le plan de financement prévisionnel ci-après détaillé les aides suivantes :

- 360 000 € au titre de la DETR 2026
- 97 500 € au titre du Fonds Verts 2026

Financeurs	Coût d'opération en € HT	Subventions sollicitées en €	Taux subvention/coût d'opération
Etat - Fonds Vert 2026 -Tranche 1	1 259 500	97 500	8%
Etat - DSIL/DETR 2026 - tranche 1	1 259 500	360 000	28%
CONTRACTUALISATION Département 2026-2028 -tranche 1	1 259 500	273 900	22%
Région - Nos communes d'abord 2026 tranche 1	1 259 500	150 000	12%
TOTAL Subventions		881 400	70%
Autofinancement ville d'Apt en € HT		378 100	30%
TOTAL Financement de l'opération en € HT		1 259 500	100%

PREND NOTE que l'appel à projet DETR 2026 prévoyant un plafonnement des dépenses à 1 million d'euros HT, le plan de financement prévisionnel joint en annexe, fait apparaître les dépenses plafonnées.

AUTORISE Madame le Maire à solliciter les subventions au titre de la DETR 2026 et du Fonds vert 2026 et à signer tout document utile se rapportant à ce projet.

POUR EXTRAIT CONFORME

Célia BARBIER
Secrétaire de séance

Véronique ARNAUD-DELOY
Maire d'Apt

